

**Résumé du règlement 03-_____ modifiant le plan d'urbanisme
de l'ancienne ville de Pierrefonds adopté le _____ 2004
par le conseil municipal de la ville de Montréal et entré en vigueur le _____ 2004**

Le règlement _____ modifie le plan intitulé « Les grandes affectations du sol » en remplaçant une partie de l'aire d'affectation « Rurale » sur le lot 3 070 207 du cadastre du Québec, longeant le boulevard Gouin Ouest, par une aire d'affectation « Institutionnelle ».